

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DOME FOREZ
38^{ème} RALLYE NATIONAL DES MONTS DOME
 Coupe de France des Rallyes coefficient 3
 26 et 27 Octobre 2007



REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRES

- | | |
|---|--|
| ♦ Parution du règlement | Lundi 24 Septembre 2007 |
| ♦ Ouverture des engagements | Mercredi 26 Septembre 2007 |
| ♦ Clôture des engagements | Lundi 15 Octobre 2007 à 24H00 |
| ♦ Parution du road book | Mercredi 17 Octobre 2007 |
| ♦ Dates et heures des reconnaissances | 20, 21 et 26 Octobre de 08h00 à 22H00 |
| ♦ Vérifications des concurrents / des voitures | Vendredi 26 Octobre 2007 de 18H30 à 21H30
Samedi 27 Octobre 2007 de 07H00 à 08H15
Foyer Jeunes Travailleurs / Pré de la Foire THIERS |
| ♦ Heure de mise en place Parc Départ | Vendredi 26 Octobre 2007 à 18H30
Pré de la Foire à THIERS |
| ♦ Première réunion du Collège des Commissaires Sportifs | Samedi 27 Octobre 2007 à 08H15
Foyer Jeunes Travailleurs de THIERS |
| ♦ Publication des équipages admis au départ | Samedi 27 Octobre 2007 à 08H45
Parc Fermé - Pré de la Foire à THIERS |
| ♦ Départ Rallye 1 ^{ère} voiture | Samedi 27 Octobre 2007 à 10H00
Pré de la Foire à THIERS |
| ♦ Arrivée 1 ^{ère} voiture | Samedi 27 Octobre 2007 à 17H16
Pré de la Foire à THIERS |
| ♦ Vérifications finales | Samedi 27 Octobre 2007 à partir de 17H20
Peugeot Thiers Automobiles à THIERS |
| ♦ Publication des résultats du Rallye | Samedi 27 Octobre 2007, 30mn après l'arrivée de la dernière voiture - Pré de la Foire à THIERS |
| ♦ Remise des Prix | Samedi 27 Octobre 2007 à 20H30
Salle ESPACE - Place Saint-Exupéry THIERS |

ARTICLE 1 - ORGANISATION

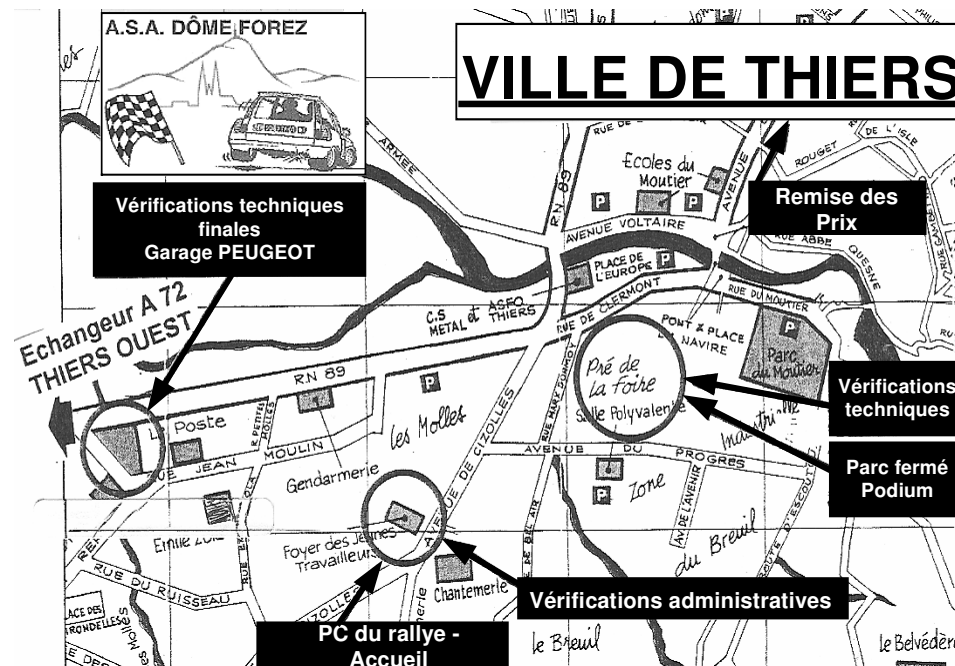
L'Association Sportive Automobile DOME FOREZ organise les 26 et 27 Octobre 2007, avec le concours des Associations Sportives du Comité Régional Automobile d'Auvergne et avec le patronage des Villes de THIERS et de COURPIERE, le

38^{ème} RALLYE NATIONAL DES MONTS DOME

L'A.S.A. DOME FOREZ est l'organisateur administratif et technique de cette épreuve.
 Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro 258 en date du 31/08/2007. Visa du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne n° 07/N10 en date du 27/07/2007.


INTERMARCHÉ
 Les Mousquetaires

COURPIERE - THIERS
STATION SERVICE
 24h
24





Prix exceptionnels toute l'année

Ouvert du lundi au samedi sans RDV

CENTRAL PNEU
 Alain LESBATS
OCCASIONS - NEUFS RECHAPÉS
VL - 4X4 - UTILITAIRES
 Pose immédiate - Équilibrage
 Parallélisme - Freins
 Vidange - Amortisseurs
 29, rue Jean Mermoz (Derrière Babou) - Z.I. - 63800 COURNON
04 73 69 41 39

Comité d'organisation

Président Jacques COURTADON
Membres Jean APPARAILLY - François CHASSAGNOL - Jean-François CHAZOT - Didier DAUTHEREAU - Etienne GARDETTE - Robert LAVEST - Catherine PASTOREK - Jean Paul TORRENT.

Secrétariat permanent **A.S.A. DOME-FOREZ**
8 bis cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND
Site : www.asadomeforez.com
Tél. 04 73 92 87 19 (HB) - 06 07 85 22 73 - 06 07 60 57 83
Fax 04 73 90 82 09 - e-mail : domeforez@wanadoo.fr

Permanence du Rallye Foyer Jeunes Travailleurs de THIERS - avenue de Cizolles
Vendredi 26 Octobre 2007 de 18H30 à 22H00
Samedi 27 Octobre 2007 de 07H00 à 20H00

1.1. Officiels

♦ Collège des Commissaires Sportifs	Président	Yves AURIACOMBE	Lic. 34863
	Membres	Josette MARTIN	Lic. 75
		Jean Paul BEGON	Lic. 17792
♦ Directeur de Course		Albert HURARD	Lic. 1057
♦ Directeurs de Course Adjoints		Thierry DUPECHER	Lic. 3564
		Michèle MARTIN	Lic. 1123
♦ Directeurs de Course Délégués aux E.S	ES 1	Didier DAUTHEREAU	Lic. 7738
	ES 2	Daniel BERTHON	Lic. 1621
♦ Adjoint à la Direction de Course délégué aux parcs		Marc HABOUZIT	Lic. 7145
♦ Médecin Chef		Dr Jacques COURTADON	Lic. 16970
♦ Commissaires Techniques	Responsable	Serge PEGLOTTI	Lic. 6047
	Responsable V.H.	André OLIVIER	Lic. 1119
	Membres	André BOIVIN	Lic. 3572
		Pierre COUDEYRAS	Lic. 53781
		Christian GAGNE	Lic. 25591
		Frédéric GIDAS	Lic. 6026
♦ Chargés des Relations avec les Concurrents			



Armand AGOSTINHO Lic.12775

♦ Chargé des Relations avec la Presse	Jean Pierre BOILON	Lic. 20381
♦ Chargé de Communication et protocole V.H.C.	Patrice BESQUEUT	Lic. 2413
♦ Vérifications administratives et classements	Catherine PASTOREK	Lic. 15145
♦ Secrétaire du Meeting	Etienne GARDETTE	Lic. 8272
♦ Chargé des Commissaires	Jean APPARAILLY	Lic. 18967
♦ Chronométrage Fédéral	Chronomètres C au départ et à l'arrivée des épreuves spéciales	

1.2. Eligibilité

Le 38^{ème} Rallye National des MONTS DOME compte pour :
- la Coupe de France des Rallyes 2008 - Coefficient 3
- le Challenge du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne
- le Challenge de l'A.S.A. Dôme Forez

1.3. Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu au Foyer Jeunes Travailleurs - avenue de Cizolles à THIERS suivies des vérifications techniques Place du Pré de la Foire à THIERS. A l'issue de chaque vérification technique individuelle, les véhicules de course rentreront immédiatement en Parc Fermé et gardé au Pré de la Foire à THIERS.

Les vérifications finales seront effectuées au Garage Peugeot Thiers Automobiles - 52 avenue Léo Lagrange à THIERS. Prix de la main d'œuvre : 45 euros. T.T.C.

ARTICLE 2 - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3 - CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. Demandes d'engagement - Inscriptions

3.1.5. Toute personne qui désire participer au 38^{ème} Rallye National des Monts Dôme doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 15 Octobre 2007 à 24h00

3.1.10 Le nombre d'engagés est fixé à 120 voitures maximum, Rallye V.H.C. compris.

3.1.11.1. Les droits d'engagement sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des Organisateurs **360 euros**
- b) sans la publicité facultative des Organisateurs **720 euros**

Il sera consenti une remise cumulée de 15 euros :

- aux équipages 100 % ASA DOME FOREZ
- aux équipages dont le bulletin est posté avant le 8 Octobre 2007 à 24H00 (cachet poste faisant foi)
- aux équipages dont le pilote est domicilié hors Allier - Cantal - Loire - Haute-Loire et Puy-de-Dôme

3.1.12. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. Voitures autorisées

Conforme au règlement standard F.F.S.A. modifié par l'additif n°2 Rallyes du 24 juillet 2007.

4.3. Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Un parc d'assistance est prévu à Courpière, Zone Industrielle.

Chaque équipage recevra une plaque d'assistance gratuite pour accéder à ce parc. Des plaques supplémentaires seront disponibles contre paiement de la somme de 5 euros.

4.3.2.3. Limitation de changement de pièces

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 5 - PUBLICITE

La publicité obligatoire sera « INTERMARCHÉ » sur les plaques de rallye.

La publicité sur les panneaux de portières et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 - SITE ET INFRASTRUCTURE

6.1 -.Description

Le 38^{ème} Rallye National des MONTs DOME représente un parcours de 198,450 km. Il comporte 1 seule étape divisée en 3 sections. Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 92,700km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 - 3 - 5	ESCOUTOUX - CHOSSIÈRE	9,500 km	3 fois
ES 2 - 4 - 6	LE TREVY - LE MOULIN DU CLOS	21,400 km	3 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe ITINÉRAIRE.

6.2. Reconnaissances

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6.2.6. Les reconnaissances auront lieu exclusivement les samedi 20, dimanche 21 et vendredi 26 Octobre de 08H00 à 22H00 ; les passages sont limités à 4 maximum. Des contrôles seront effectués.

ARTICLE 7 - DEROULEMENT DU RALLYE

7.2. - Dispositions générales relatives aux contrôles

7.2.11. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Chefs de poste Chasuble rouge
- Commissaires Badge
- Relations Concurrents Blouson blanc

ARTICLE 8 - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9 - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10 - PRIX ET COUPES

* **PRIX EN ESPECES** (cumulables)

Classement général tous groupes confondus

- au premier 550 euros
- au deuxième 400 euros
- au troisième 300 euros
- au quatrième 150 euros

soit 1 400 €

Classement par groupe (4 groupes)

- au premier 300 euros si 5 partants ou +
- au deuxième 180 euros si 8 partants ou +
- au troisième 120 euros si 15 partants ou +

soit 2400€

Classement par classes (14 classes)

- au premier 360 euros
- au deuxième 220 euros si 5 partants ou +
- au troisième 150 euros si 9 partants ou +
- au quatrième 90 euros si 12 partants ou +
- au cinquième 60 euros si 16 partants ou +

soit 12 320 €

Classement Dames

- à la première si 3 équipages féminins au départ 160 euros

soit 160 €

TOTAL GENERAL DES PRIX

16 280 euros

* **COUPES** (non cumulables) - Liste non limitative

- aux 4 premiers du classement général
- au premier de chaque classe
- à la première dame
- à des Commissaires

La remise des prix se déroulera le samedi 27 Octobre 2007 à 20H30 à la Salle ESPACE, Place Saint Exupéry à THIERS.

38^{ème} RALLYE NATIONAL DES MONTs DOME - 26/27 Octobre 2007

ITINÉRAIRE et HORAIRE

Contrôle	Itinéraire	Kms ES	Kms entre CH	Temps Imparti	Kms Total	Heure 1 ^{ère} voiture
	Première Section THIERS - COURPIERE					
CH 00	THIERS: Pré de la Foire - Départ de mn en mn Avenue du Progrès à G - D45 à D (av. de la Libération) D45 à D - D45 à D - D58 à G		0,000		0,000	10H00
CH 01	ESCOUTOUX: sur D58, 250m après carrefour D45xD58		6,800	20 mn	6,800	10H20
	NEUTRALISATION		0,100	3 mn		
DES 1	ESCOUTOUX-CHOSSIÈRE: sur D58, 350m après carrefour D45xD58 D58 - D131 à D - D7 à D	0,000	0,000		6,900	10H23
AES 1 STOP	sur D7 (chemin à G) 200m avant carrefour D7xD312 CHOSSIÈRE: sur D7, 10m avant carrefour D7xD312 D7 - D7 (Dev. Vollore-Ville) - D313 à G - D41 à G - D42 à G - Le Trévy - D41 à D	9,500				
CH 02	LE TREVY: sur D41, 150m après carrefour D41xD42 (panneau inversé à gauche)		19,800	30 mn	26,700	10H53
	NEUTRALISATION		0,150	3 mn		
DES 2	LE TREVY-MOULIN DU CLOS: sur D41, 300 m après carrefour D41xD42 (Chemin forestier à G) D41 - D102 à D - Les Mines - D97 à D - Pont de la Faye - D313 à G. - Olmet - D45 à D	0,000	0,000		26,850	10H56
AES 2 STOP	sur D45 VO à D Le Garret LE MOULIN DU CLOS sur D45, portail pisciculture D45 - D314 à G - D314A à D - D42 à G - D906 à D Courpière - Av. Sauron Delavet à G (angle Gendarmerie)	21,400				
CH 03	COURPIERE: Entrée parc d'assistance, panneau P. à N.		33,000	45 mn	59,850	11H41
	PARC D'ASSISTANCE (voies de la zone Industrielle)		0,650	30 mn		
CH 04	COURPIERE: devant Garage Renault rue de Lachamp				60,500	12H11
	PARC DE REGROUPEMENT: rue de Lachamp		0,200	29 mn Maxi	60,700	
	Deuxième Section COURPIERE - COURPIERE					
CH 05	COURPIERE: Sortie Parc de Regroupement rue Lachamp - D906 à G - D7 à D - D58 à G - D45 - D58		0,000		60,700	12H40
CH 06	ESCOUTOUX: sur D58, 250m après carrefour D45xD58		8,700	20 mn	69,400	13H00
	NEUTRALISATION		0,100	3 mn		
DES 3	ESCOUTOUX-CHOSSIÈRE: sur D58, 350m après carrefour D45xD58 D58 - D131 à D - D7 à D	0,000	0,000		69,500	13H03
AES 3 STOP	sur D7 (chemin à G) 200m avant carrefour D7xD312 CHOSSIÈRE: sur D7, 10m avant carrefour D7xD312 D7 - D7 (Dev. Vollore-Ville) - D313 à G - D41 à G - D42 à G - Le Trévy - D41 à D	9,500				
CH 07	LE TREVY: sur D41, 150m après carrefour D41xD42		19,800	30 mn	89,300	13H33
	NEUTRALISATION		0,150	3 mn		

Contrôle	Itinéraire (suite)	Kms ES	Kms entre CH	Temps Imparti	Kms Total	Heure 1 ^{ère} voiture
DES 4	LE TREVY-MOULIN DU CLOS : sur D41, 300 m après carrefour D41xD42 (Chemin forestier à G) D41 - D102 à D - Les Mines - D97 à D - Pont de la Faye - D313 à G. - Olmet - D45 à D	0,000	0,000		89,450	13H36
AES 4 STOP	sur D45 VO à D Le Garret LE MOULIN DU CLOS sur D45, portail pisciculture D45 - D314 à G - D314A à D - D42 à G - D906 à D Courpière - Av. Sauron Delavet à G (angle Gendarmerie)	21,400				
CH 08	COURPIERE : Entrée parc d'assistance, panneau P. à N. PARC D'ASSISTANCE (voies de la zone Industrielle)		33,000	45 mn	122,450	14H21
			0,650	30 mn		
CH 09	COURPIERE : devant Garage Renault rue de Lachamp PARC DE REGROUPEMENT : rue de Lachamp				123,100	14H51
			0,200	29 mn Maxi	123,300	
CH 10	Troisième Section COURPIERE - THIERS COURPIERE : Sortie Parc de Regroupement rue Lachamp - D906 à G - D7 à D - D58 à G - D45 - D58		0,000		123,300	15H20
CH 11	ESCOUTOUX : sur D58, 250m après carrefour D45xD58 NEUTRALISATION		8,700	20 mn	132,000	15H40
			0,100	3 mn		
DES 5	ESCOUTOUX-CHOSSIERE : sur D58, 350m après carrefour D45xD58 D58 - D131 à D - D7 à D sur D7 (chemin à G) 200m avant carrefour D7xD312 CHOSSIERE : sur D7, 10m avant carrefour D7xD312 D7 - D7 (Dev. Vollore-Ville) - D313 à G - D41 à G - D42 à G - Le Trévy - D41 à D	0,000	0,000		132,100	15H43
AES 5 STOP		9,500				
CH 12	LE TREVY : sur D41, 150m après carrefour D41xD42 NEUTRALISATION		19,800	30 mn	151,900	16H13
			0,150	3 mn		
DES 6	LE TREVY-MOULIN DU CLOS : sur D41, 300 m après carrefour D41xD42 (Chemin forestier à G) D41 - D102 à D - Les Mines - D97 à D - Pont de la Faye - D313 à G. - Olmet - D45 à D sur D45 VO à D Le Garret LE MOULIN DU CLOS sur D45, portail pisciculture D45 - D314 à G - D314A à D - D42 à D - D45 à G - D7 TD - D45 TD - Thiers - Av du Progrès à G	0,000	0,000		152,050	16H16
AES 6 STOP		21,400				
CH 13	THIERS : Podium Entrée Parc Fermé à D Pré de la Foire (*)		46,400	60 mn	198,450	17H16

(*) Avance non pénalisée à l'entrée du Parc Fermé



CHASSAGNOL S.A.R.L.

Bobinage - Electro-mécanique - Equilibrage - Métallisation

15 rue Newton - Z.I. du Brézet - 63100 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 92 87 19 Fax 04 73 90 82 09

4^{ème} RALLYE NATIONAL de VEHICULES HISTORIQUES de COMPETITION des MONTS DOME



26 et 27 Octobre 2007



REGLEMENT PARTICULIER

Le 4^{ème} Rallye National de Véhicules Historiques de Compétition des Monts Dôme reprend l'intégralité de la réglementation du 38^{ème} Rallye National des Monts Dôme, à l'exception des articles précisés dans la présente réglementation particulière.
Il est réservé aux voitures munies d'un Passeport Technique Historique (PTH).

I PROGRAMME

Les vérifications Administratives et Techniques auront lieu le samedi 27 Octobre 2007 de 08H00 à 08H45 La publication des équipages admis au départ aura lieu à 09H00.

Les horaires de départ du Rallye V.H.C. seront déterminés en fonction du nombre de partants au Rallye National, les V.H.C. partant 5 minutes derrière les voitures modernes

Article. 1 : Organisation

L'Association Sportive Automobile DOME FOREZ organise les 26 et 27 Octobre 2007, avec le concours des Associations Sportives du Comité Régional Automobile d'Auvergne et avec le patronage des Villes de THIERS et de COURPIERE, le

4^{ème} Rallye National de VEHICULES HISTORIQUES de COMPETITION des MONTS DOME

L'A.S.A. DOME FOREZ est l'organisateur administratif et technique de cette épreuve.
Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro 258 en date du 31/08/2007.
Visa du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne n° 07/N10 en date du 27/07/2007.

Comité d'organisation :

Jacques COURTADON - Jean Paul CHOUVEL - Etienne GARDETTE - Catherine PASTOREK

Secrétariat permanent :

A.S.A. DOME-FOREZ

8 bis cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 92 87 19 (HB) - 06 07 85 22 73 - 06 07 60 57 83

Fax 04 73 90 82 09 - e-mail : domeforez@wanadoo.fr

Site : www.asadomeforez.com

1.1 Officiels

Idem Rallye National. - L'ensemble des structures de sécurité et d'organisation mis en place pour le Rallye national fait office pour le Rallye V.H.C.

1.2 Eligibilité

Le 4^{ème} Rallye National de Véhicules Historiques de Compétition des MONTS DOME compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes 2008.
- le Challenge Rallye VH GT21 - Challenge MICHELIN VHC
- le Challenge du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne
- le Challenge de l'A.S.A. Dôme Forez.

Article.3 : Concurrents et Pilotes

3.1.5 Toute personne souhaitant participer au 4^{ème} Rallye National de Véhicules Historiques de Compétition des MONTS DOME doit adresser au secrétariat du Rallye (cachet de la poste faisant foi), la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 15 octobre 2007 minuit:

A.S.A. DOME- FOREZ - 8 bis Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FD

3.1.10 Le nombre d'engagés est fixé à **25 (vingt cinq)** voitures, toutefois celui-ci pourra évoluer en fonction du nombre total d'engagés limité à 120 voitures pour les deux Rallyes.

3.1.11 Les droits d'engagement sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des Organisateurs **260 euros**
- b) sans la publicité facultative des Organisateurs **520 euros**

Il sera consenti **une remise cumulée de 10 euros** :

- aux équipages 100 % ASA DOME FOREZ
- aux équipages dont le bulletin est posté avant le 8 Octobre 2007 à 24H00 (cachet poste faisant foi).

Ce droit d'engagement comprend, pour l'équipage :

- l'apéritif de bienvenue, le vendredi soir,
- le petit déjeuner, le samedi matin, lors du briefing,
- le buffet campagnard, lors du 1^{er} passage en parc à Courpière,
- le repas de clôture, le samedi soir.

3.1.12 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Article 4 : Voitures et Equipement

Le Passeport Technique Historique (PTH) est obligatoire pour prendre part à un rallye VHC.

4.1. - Voitures autorisées :

Sont autorisées les voitures à définition routière, de l'annexe K en vigueur, homologuées FIA/FFSA, pour les périodes E, F, G1, G2, et H1. Les catégories sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| - Tourisme de série (T) | - Tourisme de Compétition (CT) |
| - Grand Tourisme (GT) | - Grand Tourisme de Compétition (GTS) |
| - Grand Tourisme Prototype (GTP) | - Tourisme spécial Groupe 5 (HST) |
| - Course biplace (TSRC) immatriculée | |

Les voitures de la période H2 et I possédant un PTH sont autorisées, mais doivent obligatoirement faire l'objet d'un classement spécifique et séparé du classement des autres périodes.

Les voitures homologuées Groupe 5 et 6, Sport Prototype et course biplace (HST, GTP, TSRC) des périodes H2 et I ne sont pas autorisées.

Définition des périodes de l'annexe K :

Période A : avant 1905	Période B : 1905 à 1918	Période C : 1919 à 1930
Période D : 1931 à 1946	Période E : 1947 à 1961	Période F : 1962 à 1965
Période G1 : 1966 à 1969	Période G : 1970 à 1971	Période H1 : 1972 à 1975
Période H2 : 1976	Période I : 1977 à 1981	

4.3. - Assistance :

Conforme au règlement particulier du Rallye National support.

Article 5 : Publicité

Conforme au règlement particulier du Rallye National support.

Article 6 : Site et Infrastructure

6.1. - Description :

Le 4^{ème} Rallye National de Véhicules Historiques de Compétition des MONTS DOME reprend l'intégralité du parcours du 38^{ème} Rallye National des Monts Dôme, soit 198,450 km. Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 92,700Km. Il est divisé en 1 seule étape et en 3 sections. Les épreuves spéciales sont :

ES 1 - 3 - 5	ESCOUTOUX - CHOSSIÈRE	9,500 km	3 fois
ES 2 - 4 - 6	LE TREVY - LE MOULIN DU CLOS	21,400 km	3 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe ITINÉRAIRE.

6.2. - Reconnaissances :

Conforme au règlement particulier du Rallye National support.

Les reconnaissances auront lieu exclusivement les 20, 21 et 26 Octobre de 08H00 à 22H00 ; les passages sont limités à 4 maximum. Des contrôles seront effectués.

Article 7 : Déroulement du Rallye

7.5. - Epreuves Spéciales :

Conforme au règlement particulier du Rallye National support.

Article 9: Classements

Il sera établi deux classements scratch :

- 1 classement scratch pour les Catégories 1 et 2 confondues (période E à H1)
- 1 classement scratch pour la Catégorie 3 (période H2 et I)

Article 10 : Prix et Coupes

Prix en Espèces : CLASSEMENT GENERAL (toutes périodes confondues)

- au premier 260 euros
- au second 180 euros
- au troisième 130 euros

Des coupes ou lots en orfèvrerie récompenseront tous les équipages classés et présents lors de la remise des prix qui se déroulera le Samedi 27 Octobre 07 à 20H30, Salle ESPACE, Place Saint Exupéry à THIERS.



David CASTILLO

Agent Général

Toutes assurances pour Particuliers et Entreprises

Point conseil **afer** : Retraite – Placements

47 avenue Léo Lagrange 63300 THIERS

Tel : 04 73 80 10 89

Port : 06 68 52 63 69

PALMARES du RALLYE DES MONTS DOME

1970	JARRIER - VINCENT	ALPINE
1971	DEPAILLER - VASSET	ALPINE
1972	VERDIER - VASSET	ALPINE
1973	CHARRIERE - CHOUVEL	ALPINE
1974	CLARR - FAUCHILLE	OPEL KADETT
1975	FREQUELIN - DELAVAL	ALFA ROMEO
1976	DARNICHE - MAHE	LANCIA STRATOS
1977	DUBESSAY - "BAN'S"	PORSCHE
1978	TEILHOL - TEILHOL	PORSCHE
1979	TEILHOL - TEILHOL	PORSCHE
1980	TEILHOL - TEILHOL	PORSCHE
1981	TOUREN - ALRIC	R 5 TURBO
1982	SAU - ALBIS	R 5 TURBO
1983	DE MEYER - OCCELLI	R 5 TURBO
1984	BOUSCARY - GUERIN	R 5 TURBO
1985	SERPAGGI - LELIEVRE	R 5 TURBO
1986	DE MEYER - CHAMPEAU	MAXI 5 TURBO
1987	PRADELLE - ROUSSEL	PEUGEOT 205 GTI
1988	ODDOUX - KOLLEFRATH	SIERRA COSWORTH

PALMARES du RALLYE DES MONTS DOME (suite)

1989	TASSO - RANCHOUX	SIERRA COSWORTH
1990	TASSO - RANCHOUX	SIERRA COSWORTH
1991	EGAL - FREDOUELLE	SIERRA COSWORTH
1992	LAGORSSE - USAI	PORSCHE
1993	GRANDJEAN - MAUFFREY	BMW M3
1994	SIROT - ADAM	PEUGEOT 309 16S
1995	CHAMPEAU - ARCHER	ESCORT COSWORTH
1996	DELAGE - ARCHER	BMW M3
1997	POLO - MONDESIR	MEGANE MAXI
1998	CUOQ - CUOQ	CLIO KIT CAR
1999	CUOQ - JANVIER	MEGANE MAXI
2000	ROURE - LACHAND	PORSCHE 911
2001	SIROT - CHEZE	306 KIT CAR
2002	CUOQ - JANVIER	306 MAXI
2003	CUOQ - JANVIER	XSARA KIT CAR
2004	PEZZUTTI - MICHEL	CLIO MAXI
2005	LANDON - SICARD	306 KIT CAR
2006	THUEL-CHASSAIGNE - Mme	BMW 318 COMPACT



*Fournisseur de votre Publicité
en Sport Automobile*

ADHESIF - SUPPORT - TEXTILE - BRODERIE - IMPRIMERIE - OBJET

Les 4 Chemins - 63250 VISCOMTAT

Tél : +33(0)4 73 51 93 20 - Fax : +33(0)4 73 51 94 20



EURO PNEU

Occasions - Neufs - Réchapés
VL - 4 X 4 - Utilitaires

Prix exceptionnels toute l'année

Pose immédiate - Équilibrage
Parallélismes - Freins
Vidange - Amortisseurs

Z.I. "Les Listes" - 10, Avenue Marie Curie - 63500 ISSOIRE

04 73 89 01 91

OUVERT du LUNDI au SAMEDI sans RENDEZ-VOUS